

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 41 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 41 suppléants	Conseillers présents : 66 Dont suppléant(s) : 3 Pouvoirs : 26 Absent(s) excusé(s) : 37 Absent(s) : 1
---	---	--

Date de convocation : 24 mai 2023

Vote(s) pour : 92  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

### Séance du Mardi 30 mai 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Nicolas KARMANN.

Point n° 2023-05-30-CM-4.12 :

**Désignation d'un représentant de l'Eurométropole de Metz à l'Association Conférence Nationale Permanente du Tourisme Urbain.**

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

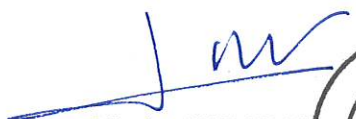
Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 28 septembre 2020 relative à la désignation de Monsieur Jean-Luc BOHL en qualité de représentant de Metz Métropole à l'Association Conférence Nationale Permanente du Tourisme Urbain,  
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 3 avril 2023 relative à l'installation des élus de Montigny-lès-Metz,  
CONSIDERANT qu'il convient de procéder à une nouvelle désignation d'un représentant dans cet organisme,

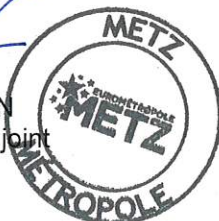
DESIGNE Monsieur Jean-Luc BOHL, en qualité de représentant(e) de Metz Métropole à l'Association Conférence Nationale Permanente du Tourisme Urbain.

Metz, le 31 mai 2023

Le Secrétaire de séance



Nicolas KARMANN  
Directeur Général Adjoint



Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20230530-2023-05-DC4-12-DE

**Numéro de l'acte :** 2023-05-DC4-12  
**Date de décision :** mardi 30 mai 2023  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Désignation d'un représentant de l'Eurométropole de Metz à l'Association Conférence Nationale Permanente du Tourisme Urbain  
**Classification :** 5.3 - Désignation de représentants  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 07/06/2023  
**Numéro AR :** 057-200039865-20230530-2023-05-DC4-12-DE  
**Document principal :** 99\_DE-4-12.pdf

#### Historique :

06/06/23 14:32	En cours de création	
06/06/23 14:33	En préparation	Catherine DELLES
07/06/23 13:46	Reçu	Catherine DELLES
07/06/23 13:46	En cours de transmission	
07/06/23 13:47	Transmis en Préfecture	
07/06/23 13:51	Accusé de réception reçu	